

CONTRAT AUTO SANS ANTECEDENT



CONDITIONS DE SOUSCRIPTION 2018
Version V18 03.2018

L'assurance en plus facile.

Contrat destiné aux personnes n'ayant jamais été assurées ou plus assurées depuis 2 ans au moins.

PROFIL

	ON ACCEPTE	ON REFUSE
ÂGE	> De 25 à 74 ans inclus	> Personne de moins de 25 ans >> <i>Solution Produit Jeune Conducteur</i> > Personne de plus de 74 ans
ANTÉCÉDENTS	> Demandés sur les 36 derniers mois	
ASSURANCE	> Moins de 6 mois sur les 24 derniers mois	> Personnes avec peu d'antécédents et résiliées compagnie et avec sinistre sur les 24 derniers mois
CRM	> De 0.85 à 1.00	
SINISTRE	> 0 sinistre	
INFRACTION	> Aucune	
FAIT AGGRAVANT	> 0 fait aggravant	

VEHICULES : Certificat d'immatriculation au nom du souscripteur, du conducteur principal ou de son conjoint/concubin/pacsé

ON ACCEPTE	ON REFUSE
> Véhicule Jusqu'au groupe 16 (ex : audi A6 2,5I TDI, BMW Serie 3 320I, Mercedes Classe E 200, etc...)	> Véhicule avec immatriculation diplomatique ou étrangère > Véhicule à caractère sportif, hors classe > à 16H > Véhicule de location, de compétition ou de rallye, flotte, modifié > Voiturette, véhicule de plus de 3,5 tonnes, ou de plus de 30 ans > Véhicule sans lieu de garage fixe

PERMIS

ON ACCEPTE	ON REFUSE
> Permis de 24 mois minimum, en cours de validité > Permis Français > Permis de l'Espace Economique Européen > Permis étranger en cours de validation préfecture	> Permis étranger Hors Espace Economique Européen > Permis non valide

FRACTIONNEMENT & PAIEMENT

	Annuel	Semestriel	Trimestriel	Mensuel a vec perception du comptant de 2 mois
Carte Bancaire ¹	✓	✓	✓	✓
RIB ²	✓	✓	✓	✓
Chèque	✓	✓	✓	✗
Mandat cash	✓	✓	✓	✗

1 - Le paiement par Carte Bancaire (uniquement sur une Carte Bancaire de paiement)

Les prélèvements s'effectuent à la date choisie par le client : 01, 05, 10 ou 15 et sont renouvelés, si besoin, 2 fois dans un délai de 7 jours.

2 - Le paiement par RIB (après réception du mandat de prélèvement SEPA signé)

Les prélèvements s'effectuent à la date choisie par le client : le 05, 10 ou 15 de chaque mois. En cas d'échec de prélèvement des frais pourront être perçus par l'établissement bancaire de l'assuré.

Attention : le comptant de l'affaire nouvelle est à régler par Chèque ou prélèvement CB.

GARANTIES ET OPTIONS

Les Garanties

	Mini	Medium	Maxi
Responsabilité Civile	Obligatoire		
Défense pénale et Recours suite à accident	✓	✓	✓
Catastrophes Naturelles et Technologiques		✓	✓
Attentats		✓	✓
Bris de Glaces		✓	✓
Vol / Incendie / Tempête / Explosion		✓	✓
Dommages Tous Accidents			✓
Protection du conducteur ¹	✓	✓	✓
Assurcotisation ²	✓	✓	✓
Accessoires (Accessoires - Effets et Objets) ³		✓	✓

¹La protection du conducteur : Capital décès et invalidité de 61 000 €

²Assurcotisation : En cas de survenance d'un évènement générateur de la garantie (accident, maladie, arrêt de travail, hospitalisation etc), l'assureur verse au(x) bénéficiaire(s) le montant de l'indemnisation telle que spécifié dans les Conditions Générales.

³La garantie Accessoires : 4 options possibles (garantie acquise selon la compagnie) : 300€/ 450€ / 900€ / 1 300€.

⁴La protection juridique :

> Info et avis sur droits/obligations suite à un litige (relatif au véhicule assuré : fiancement, entretien, réparation, vente...) en cas d'accident ou d'infraction au code de la route

> Organisation de la médiation et prise en charge des frais de procédures.

⁵L'assistance :

> Option 1 - Franchise 0 km si accident - Franchise 25 km en cas de panne

> Option 2 - Pas de franchise kilométrique, remboursement des frais si erreur de carburant et perte de clés

> Option 3 - Idem option 2 + limite d'indemnisation plus élevée.

⁶Nina- Services Personnels :

> Option 1 - Assistance virtuelle et personnelle accessible par mail et applications Iphone ou Android, pour tous vos besoins et partout dans le monde (7j/7 de 9h à 21h).

> Option 2 Idem option 1 avec disponibilités des services 24h/24 et de nombreux avantages commerciaux

Les Options

	Mini	Medium	Maxi
Protection Juridique ⁴	✓	✓	✓
Assistance ⁵	✓	✓	✓
Nina - Services Personnels ⁶	✓	✓	✓

FRANCHISES

Franchise Prêt de Volant

0 € : pour le conducteur principal, le conjoint / concubin / pacsé ou le conducteur désigné.

760 € : en cas de conduite par un autre conducteur, **doublée** en cas de conduite par un jeune de - de 23 ans ou - de 3 ans de permis.

Franchise Vol / Incendie / Tempête / Dommages

Fonction de la classe du véhicule

Franchise Bris de Glaces

à partir de 80 €
Fonction de la sinistralité déclarée

PIECES À FOURNIR pour validation du contrat

IMMEDIATEMENT

(à la délivrance de la Carte verte)

- > Original de la **Condition Particulière complétée et signée** par l'assuré
- > Original du **Relevé d'Informations** au nom du **souscripteur et des conducteurs déclarés** datant de moins de 3 mois pour les 36 derniers mois d'antécédents (Cas particulier : RI au nom d'une société accepté si le conducteur à assurer est dénommé).
- > Copie du **Permis de conduire**, en cours de validité, **Recto / Verso** du ou des Conducteur(s) déclaré(s)
- > Copie du **Permis de conduire étranger**, en cours de validité, et copie du **récapitulé en préfecture**
- > **Règlement de l'assuré** à l'ordre d'APRIL Partenaires
- > **Certification d'Immatriculation (CI) définitif ou provisoire**
Si le CI est barré de - de 3 mois : joindre le justificatif de dépôt de dossier en Préfecture
Si le CI est barré de + de 3 mois : justifier par écrit le motif

SOUS 30 JOURS (maximum)

- > **Certificat d'Immatriculation**
-Si **personne Physique** : au nom du souscripteur ou de son conjoint, concubin, pacsé ou au nom des parents si l'assuré a moins de 25 ans et **titulaire du permis de conduire**.
- Si **personne Morale** : au nom de la société
- > **Permis de conduire** refait suite à la validation préfecture (délai de 60 jours) pour les dossiers avec permis étranger.

VIGILANCE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT :

Produit classé en vigilance allégée : identité obligatoire du souscripteur, de chaque assuré et du payeur de prime si différent.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Une équipe à votre service au **0 820 204 254** Service 0,09 €/ min + prix appel
Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 sans interruption
Et le samedi de 9h00 à 12h00

Plus d'infos sur www.april-on.fr / APRIL Partenaires